



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 82-2020-09-14-002 du 14 SEP. 2020
fixant la liste des candidats au 1^{er} tour des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Le préfet de Tarn-et-Garonne,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles R 149 et suivants;

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs;

VU la circulaire du 28 août 2020 du ministère de l'intérieur relative à l'organisation de ces élections;

VU les candidatures déposées dans les délais requis;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne;

ARRÊTE :

Article 1er : la liste des candidats au 1^{er} tour, pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020, est établie comme suit

n° d'ordre	candidat(e)	remplaçant(e)	Nuance attribuée au candidat
02	FERRERO Monique	VILLENEUVE Jean-Pierre	Les républicains
03	ALBERT Mathieu	CHARLES-DAUNAY Marlène	Divers centre
04	ROBLIN Cécile	RONFORT Luc	Europe écologie les verts
05	TERRENNE Jean-Paul	BEDOS Danielle	Radical de gauche
06	LEVI Pierre-Antoine	GARCIA Christèle	Divers centre
07	ICHES Alain	PROUCHET Emilie	Divers centre
08	ASTOUL Etienne	LAMORLETTE Hélène	Parti socialiste
09	BONHOMME François	BRINGAY Climène	Divers droite
10	DAIME Guy	PHILIPPE Catherine	Parti communiste français
11	VIALON Thierry	GAY Edwige	Rassemblement national
12	GRILHAULT DES FONTAINES Jean-François	ARNIELLA-CROUSIER Claire	Divers

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de la préfecture, affiché en préfecture et adressé à chaque président de section de vote avant l'ouverture du scrutin.

Fait à Montauban, le 14 SEP. 2020


Le préfet,
Pierre BESNARD